



Bilan de mi-mandat 3 ans d'action municipale

BULLETIN MUNICIPAL



Chères Lasseillaises, chers Lasseillais,

Dans cet édit, sans faire de redite du contenu de ce bulletin municipal, je mettrai en avant l'action communale que votre équipe a mené jusqu'à aujourd'hui. En effet, nous sommes déjà à plus de la moitié de la mandature suite aux élections municipales de 2020. Un bilan de mi-mandat s'imposait donc. Plus des $\frac{3}{4}$ des points proposés dans notre programme sont à cette date réalisés ou sont en cours de concrétisation. Par ailleurs, même si des points du programme, et ils sont peu nombreux, ont dû être abandonnés, et cela ne vous a pas échappé, nous avons engagé des actions qui n'étaient pas programmées. Je pense notamment au renforcement de notre politique sécuritaire par l'acquisition d'équipements pour notre brigadier de police, le déploiement de la vidéoprotection qui doit être achevé à la fin de ce trimestre et le recrutement d'un agent de surveillance sur la voie publique depuis le 1er décembre. Enfin, comme vous allez le lire, nous nous sommes résolument orientés dès le début de notre mandat sur des investissements conséquents destinés à l'école communale.

Pour cette année, nous renouvellerons les aides pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, renforcerons notre politique de sécurité routière, installerons une borne de recharge électrique, relancerons un marché de plein air, et bien d'autres actions verrons le jour. Le permis modificatif du gymnase sera déposé très bientôt, le marché de travaux sera publié dans quelques semaines et si les deux derniers partenaires que sont le conseil départemental des Pyrénées-Orientales et l'Etat, nous confirment leurs aides financières pour ce projet, l'opération pourra être engagée dès cette année.

Je reprendrai pour terminer cette rubrique, un extrait de mon discours tenu lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, du samedi 20 janvier : « Pour conclure, j'é mets le vœu que nous puissions vivre dans un village, une nation, un monde plus juste et que l'amour et la paix puisse régner sur cette terre. Mes vœux les plus chaleureux s'adressent à l'ensemble des habitants de la commune et aux personnes qui vous sont proches, je vous souhaite avec la plus grande sincérité, de la part du Conseil Municipal, une belle et heureuse année 2024. »

Le Maire, Monsieur Philippe XANCHO

Sommaire

LE MOT DU 1 ^{ER} ADJOINT	2
ÉCOLE	2
11 NOVEMBRE	3
ENVIRONNEMENT	3
BILAN DE MI-MANDAT	4-5
REPAS DES AÎNÉS	6
FOYER RURAL	6
VOEUX DU MAIRE	7
SÉCURITÉ	7
TRIBUNE DE L'OPPOSITION	7
SÉCHERESSE	8
ASSOCIATIONS	8
ÉTAT CIVIL	8

Contact

• MAIRIE
30, Avenue de la Mairie
Tél : 04.68.21.72.05
Mail : mairie@saintjeanlasseille.fr

Le mot du 1^{er} Adjoint

Monsieur Jean BOBO, délégué à la Culture et aux Affaires Scolaires



Comme nous nous y étions engagés, la municipalité s'est inscrite dans une démarche de valorisation du patrimoine culturel et architectural de la ville. L'église pré-romane de la commune est ainsi à présent ouverte toute l'année au public, référencée dans le Pass'découvertes du département et toute une série de supports de visite ont été réalisés, comme la pose récente d'une signalétique extérieure. Le festival des arts créatifs est également un temps important de l'année culturelle du village et il sera reconduit en début d'été avec encore plus de détermination et d'ambition. Nous poursuivrons Cinémaginaire avec les projections de films en plein air qui ont rencontrés un vif succès, comme nous continuerons à soutenir la bibliothèque associative du village. Enfin, fidèles aux valeurs que nous défendons, nous poursuivrons notre politique de soutien et d'investissement pour que les écoliers lasseillais soient placés dans les meilleures conditions de travail. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2024 !



École

> Spectacles de fin d'année à l'école

Afin de finir le mois de décembre sur un air de fête, la municipalité a été heureuse d'offrir aux élèves un spectacle vivant et une sortie au cinéma, animations choisies par l'équipe éducative de l'école. Chaque enfant s'est aussi vu offrir des chocolats de Noël ainsi qu'un livre.

> Quand les projets se poursuivent

Le projet savoir rouler à vélo se poursuivra pour la

troisième année consécutive, tout comme le financement de l'initiation au catalan et des sorties à la piscine du Boulou. Enfin, la municipalité sera heureuse de soutenir tous les projets portés par l'équipe enseignante de l'école communale.

> Les activités sur le temps méridien

Des activités sur le temps méridien sont toujours proposées aux élèves mangeant à la cantine. Ce dispositif sera reconduit à la rentrée prochaine.



Spectacle "Un trésor lourd à porter" - La Lune Aujourd'hui



(03)



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 11 Novembre - classe de Mme DA AGUEDA (CM1/CM2)

Une mémoire partagée

La cérémonie du 11 novembre 2023 a été marquée cette année par la présence des élèves de cycle 3 accompagnés par Madame Da-Agueda, leur enseignante, ainsi que par Madame Amsellem, directrice de l'école. Les élèves ont ainsi déposé, pour chaque soldat inscrit sur le monument aux morts de la commune, un bleuet qu'ils avaient préalablement confectionné en classe puis ils ont chanté l'hymne national. La municipalité remercie vivement le Souvenir Français de la commune, les enseignants et les parents sans qui cette cérémonie n'aurait pas eu pareille valeur.

Environnement

Madame Sylvie CINQUILLI, déléguée à l'environnement



> Embellissement de la ville

Sous l'impulsion de la municipalité et porté par Madame Sylvie Cinquilli, élue en charge des questions environnementales, un troisième poste de transformation situé à l'angle de la rue du Canigou et de la rue des Albères a été habillé d'un décor entièrement peint. Co-financé par Enedis, le Sydeel et la municipalité, ce projet s'inscrit dans la poursuite de la politique d'embellissement de la ville. Encadrés par l'artiste graffeur Diips, les adolescents de la Maison de jeunes gérée par l'ADPEP 66 implantée sur la commune se sont investis de la conception à la réalisation. Un autre transformateur sera ainsi prochainement choisi pour qu'à terme, tous deviennent des bijoux d'art autour du thème de l'environnement !



Poste de transformation Rue des Albères

> Compostage des biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, l'obligation du tri à la source et de valorisation des biodéchets sera applicable à tous les ménages (loi AGE3). La Communauté de Communes des Aspres, en partenariat avec la municipalité, a ainsi positionné trois points de collectes sur le village : un situé dans la rue des artisans, un rue des Albères, et un face au centre technique. Ces points de collectes seront implantés au cours du premier trimestre 2024.

> Journée Mondiale du nettoyage

Le samedi 16 septembre 2023, le village a participé à la journée mondiale du nettoyage de la planète. Lors de cette 4ème édition, ce sont 2 000 litres de déchets qui ont été ramassés : emballages goûters, bouteilles plastiques et verres, cartons, mégots de cigarettes, déjections canines, etc...

> Aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie

La municipalité a décidé en 2023 de subventionner l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. C'est ainsi que 40 foyers ont pu bénéficier de la subvention, pour un montant global versé de 2 492,30 €. Ce dispositif sera reconduit en 2024.

Bilan de mi-mandat

Rester ambitieux pour Saint-Jean-Lasseille

Les trois premières années de ce mandat ont vu des investissements importants être réalisés dans plusieurs domaines. Concernant l'école, le réfectoire a été entièrement insonorisé, des salles de classes rénovées et climatisées, et un nouveau parc informatique déployé. Du personnel affecté aux missions périscolaires a été recruté afin de mettre en place des activités sur les temps méridiens. La sécurité a également fait l'objet de nombreux investissements : un policier municipal et une ASVP ont été recrutés et 18 caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation dans le village. Des travaux de sécurisation de la voie publique ont été entrepris dans plusieurs rues du village comme autour du nouvel arrêt de bus destiné aux collégiens et aux lycéens. L'embellissement et l'entretien du village sont au coeur de la politique de la municipalité qui déploie les moyens humains et mécaniques nécessaires pour que le village soit toujours aussi agréable à vivre.

Ecole

- ET** - finaliser la rénovation totale du gymnase
- R** - financer et généraliser l'enseignement du catalan
- R** - financer un cycle de natation et permettre aux enfants de développer « le savoir nager »
- R** - mettre en place et développer des activités périscolaires sur le temps méridien
- R** - nommer un coordonnateur des services périscolaires
- R** - insonoriser le réfectoire
- R** - poursuivre les investissements matériels et le soutien aux projets des enseignants
- R** - climatiser tous les locaux
- R** - rénover deux anciennes salles de classe (**hors programme**)
- R** - financer l'école numérique

Sécurité

- R** - nommer un élu délégué à la sécurité
- EC** - lutter contre les stationnements gênants et les vitesses excessives
- R** - lutter contre les nuisances sonores
- ET** - repenser la circulation dans le village et son contournement en nous appuyant sur les services compétents du conseil départemental
- EC** - installer des radars pédagogiques
- A** - mettre en place le dispositif des voisins vigilants
- EC** - instaurer des référents de quartier
- R** - sécuriser l'école par le financement d'une alarme intrusion
- R** - véhiculer le policier municipal (**hors programme**)
- EC** - équiper le policier municipal d'un armement légal
- EC** - déployer la vidéoprotection (**hors programme**)
- R** - recrutement ASVP pour renforcer les effectifs dédiés à la sécurité (**hors programme**)
- R** - repositionner l'arrêt de bus des scolaires

Vie associative et culturelle

- R** - inscrire Saint-Jean-Lasseille dans une programmation de spectacles vivants
- R** - valoriser le patrimoine historique du village et renforcer son fléchage
- ET** - implanter des boîtes à lire dans le village
- R** - soutenir les associations et faciliter leurs projets
- R** - poursuivre notre engagement auprès de l'Établissement Français du Sang
- ET** - prendre en charge le financement de la formation aux premiers secours pour les responsables associatifs
- ET** - proposer des cycles de conférences
- R** - renforcer les activités seniors
- EC** - animer une semaine de la parentalité
- R** - organiser un bal du 14 juillet
- ET** - financer un comité des fêtes

Démocratie locale et communication

- R** - publier 1 bulletin municipal semestriel
- R** - poster régulièrement les informations et les événements sur le site officiel et le compte facebook de la municipalité
- R** - maintenir et faciliter les prises de rendez-vous avec les élus
- R** - finaliser le déploiement de la fibre optique
- R** - faire vivre démocratiquement des commissions extra-municipales
- EC** - mettre en place un conseil municipal des jeunes
- EC** - installer des plans de ville remis à jour
- R** - assurer une permanence téléphonique par un élu le week-end
- EC** - déployer un dispositif de communication et d'alerte en cas de risques météorologiques ou autres
- R** - poursuivre la publication de tous les documents officiels sur le site internet de la commune

Biłan de mi-mandat

Aménagements et travaux

- ET - repenser l'intégralité de l'espace du gymnase
- ET - implanter un parc de jeux et arborer les aires existantes
- A - délimiter des espaces canins
- EC - effectuer les travaux nécessaires pour les voiries endommagées
- R - assurer plus régulièrement l'entretien de la voirie par un balayage mécanique
- A - bâtir un théâtre en plein air
- R - rénover le city-stade
- ET - installer une infrastructure sportive pour adolescents
- R - maîtriser l'urbanisation future

Économie et commerces

- ET - intégrer dans le plan local d'urbanisme (PLU) une zone commerciale
- R - poursuivre et renforcer les panneaux signalétiques
- ET - promouvoir une journée du commerce et de l'artisanat
- ET - assurer la présence d'un marché mensuel
- ET - mettre tout en œuvre pour faciliter l'installation d'un médecin

Environnement

- R - labelliser la commune en 0 phyto
- ET - installer une borne de recharge pour voiture électrique
- R - subventionner l'achat citoyen de récupérateurs d'eau de pluie
- EC - augmenter la fréquence des produits BIO à la cantine
- EC - mettre en place un compostage public
- R - arborer les aires et les espaces publics
- R - embellissement poste électrique (hors programme)

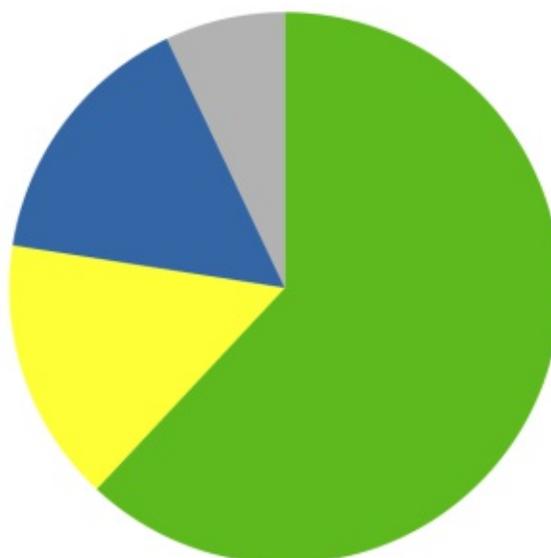
Politique intergénérationnelle et action sociale

- R - pallier la fracture numérique par la création d'un point informatique à la disposition du public
- R - faciliter l'accès aux services publics en repensant les horaires d'ouverture des bâtiments publics
- R - développer le Point d'Information Jeunesse
- R - proposer une mutuelle de village
- R - assurer des permanences de l'assistante sociale et du centre communal d'action sociale (CCAS)
- R - poursuivre notre partenariat avec un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour une partie de l'entretien des espaces verts
- R - animer un repas annuel des aînés (hors programme)

Le projet de rénovation du gymnase

La rénovation du gymnase reste une des priorités de la municipalité qui met aujourd'hui tout en œuvre pour trouver les solutions de financement d'un projet dépassant les 1,8 millions d'euros. Les difficultés de transfert de maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes à la commune, l'augmentation de 30% des coûts initiaux liée au contexte économique n'ont malheureusement pas permis d'engager les travaux dans la première moitié de ce mandat. Tout sera fait pour que ce projet aboutisse et pour que les premiers travaux commencent en 2024.

A ce jour, 77% du programme a été engagé



- R - réalisés
- ET - à l'étude
- EC - en cours
- A - abandonnés

Repas des aînés



Le plaisir d'être ensemble

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'amuser et prendre du plaisir à vivre un instant de partage et de convivialité, le CCAS de la ville de Saint-Jean-Lasseille a eu le plaisir d'organiser au mois de décembre le traditionnel repas des aînés. Un beau repas élaboré par le bar le St Jean et animé d'une main de maître par Michel Montserrat qui a su faire danser les plus motivées des convives ! La salle avait été préalablement décorée avec goût et talent par les aînés ! A noter que pour les aînés qui ne pouvaient pas être présents au repas et qui s'y étaient inscrits préalablement, le CCAS offrait un colis de Noël.

Le foyer rural de Saint-Jean-Lasseille

Depuis plusieurs mois déjà, l'équipe du Foyer Rural de Saint-Jean-Lasseille a été renouvelée. Le nouveau bureau s'active pour proposer de nombreuses activités pour petits et grands.

Qui es-tu ? Quel est ton parcours ?

Je suis Océane RODRIGUEZ, j'ai 26 ans et je suis habitante de Saint-Jean-Lasseille depuis environ 10 ans. Je suis actuellement employée à l'école Georges Riera de Saint-Jean-Lasseille.

Quelle a été ta motivation pour reprendre les activités du Foyer Rural ?

Reprendre le Foyer Rural m'a vivement motivée, principalement pour faire vivre le village, mais aussi pour suivre les pas de mes parents qui, eux aussi, ont tenu une association dans un village. Quand l'opportunité s'est présentée, j'ai embarqué mes copines et ma famille dans l'aventure.

Quels sont les événements et activités que vous proposez ?

Depuis notre arrivée, nous avons organisé des rifles, vide grenier, la fête d'Halloween, des activités manuelles etc... A venir, il y a des sorties (bowling, laser game, Aqualand) en fonction du nombre d'inscrits, mais aussi vide puériculture, rifle, carnaval, activités manuelles, Pâques... Il y a aussi des activités permanentes comme la gym pour les séniors les lundis et mercredis, le tir à l'arc. D'ailleurs nous invitons les personnes intéressées par des renseignements ou inscriptions à nous contacter via Facebook (Foyerrural Saintjeanlasseille) ou par mail : saintjeanlasseillefoyerrural@gmail.com

Présentation de l'équipe

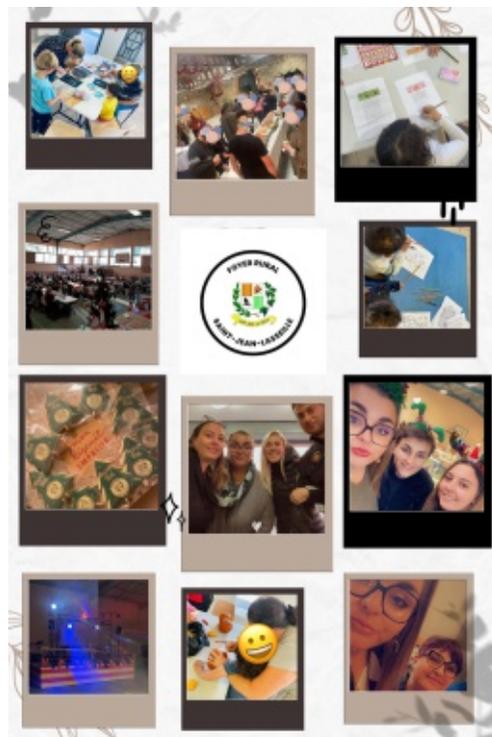
Océane RODRIGUEZ : Présidente / Sylvain ROUGER : Président

Alicia UTZERI : Vice-Présidente - Vice-Secrétaire

Camille RODRIGUEZ : Trésorière / Nathalie RODRIGUEZ : Vice-Trésorière

Mélanie LOUIS-CHAMAYOU : Secrétaire

Je voulais aussi rappeler que le Foyer Rural est ouvert à TOUT public. Il permet d'organiser divers événements sur le village. Plus il y aura d'adhérents et de bénévoles, plus nous pourrons organiser de plus gros événements. Vous pourrez nous retrouver lors de l'Assemblée Générale, dont la date vous sera communiquée prochainement sur notre page Facebook. Les membres du Foyer Rural vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024. Nous vous attendons nombreux sur nos différentes manifestations.



Voeux du Maire à la population



Samedi 20 janvier 2024, Monsieur le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux ont présenté leurs vœux à la population. La commune a été honorée par la présence de Madame Clara THOMAS, Sous-Préfète de Céret.

Dans son discours, Monsieur le Maire a notamment évoqué toutes les actions entreprises par la municipalité depuis 3 ans dirigées vers la jeunesse, la vie associative, la sécurité ou encore les travaux. Il a par ailleurs rappelé avec énergie combien la rénovation du gymnase restait la priorité du mandat. Il a tenu à remercier les associations

lasseillaises pour leur dynamisme et leur implication sans qui beaucoup d'événements et de propositions culturelles ou sportives ne pourraient exister sur le village. La cérémonie s'est poursuivie par un spectacle de magie, animé par Kévin Mystère, auquel plusieurs administrés ont pu participer, parfois malgré eux. Ce moment de convivialité s'est achevé par un partage de la galette des rois et un verre de l'amitié.

Sécurité

Madame Fabienne JEAN, déléguée à la sécurité

Police de proximité

La municipalité met tout en oeuvre depuis 3 ans pour que Saint-Jean-Lasseille reste un village où il y fait bon vivre. Le travail quotidien de police de proximité du policier municipal est un élément important de cette politique qui mise avant tout sur la pédagogie et le civisme des administrés. Mais lorsque cette approche n'est pas productive, le policier municipal rentre en voie de verbalisation (contravention, mise en fourrière). La municipalité a fait le choix de renforcer les effectifs d'agents communaux affectés à la sécurité. Une ASVP a ainsi été recrutée depuis décembre 2023 afin de contribuer. Le policier municipal sera quant à lui équipé très prochainement d'un armement légal.



Référents de quartier

La Municipalité a lancé un appel à candidatures pour la mise en place de référents de quartiers. Tous les secteurs ont été pourvus et ce dispositif sera mis en place très prochainement. Nous vous tiendrons informés de ses modalités de fonctionnement dans les prochaines semaines.

Vidéoprotection

Les travaux de déploiement de la vidéoprotection ont débuté, et suivent leur cours. Le dispositif devrait être opérationnel avant la fin du 1er semestre 2024.

Tribune de l'opposition

Les élus d'opposition vous souhaitent une très belle année 2024

Que cette nouvelle année vous apporte de nombreuses opportunités et vous permette d'atteindre vos objectifs professionnels et personnels.

2024 : une année pleine de succès, d'accomplissements et de bonheur !

Nous sommes impatients de continuer à travailler avec vous, de vous accompagner et de partager de nouveaux projets. Merci pour votre confiance !

Contactez-nous par téléphone au 06.18.94.36.35 ou par mail : les-elus-de-l-opposition@outlook.fr

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Sécheresse et rétractation des sols

La Municipalité a effectué le 29 novembre 2023 une demande auprès de la préfecture des Pyrénées-Orientales pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse et à la rétractation des sols qui ont un impact sur l'intégrité des structures des habitations. En effet, plusieurs Lasseillais ont vu leurs habitations être lézardées de fissures sans que leurs assurances ne puissent prendre en charge ces dommages.

C'est pourquoi tout Lasseillais ayant subi des dégâts sur son habitation dus à la sécheresse est invité à adresser un courrier en direction du secrétariat de mairie. Notez cependant que l'assurance des personnes aux habitations sinistrées prendra compte de l'état de catastrophe naturelle uniquement quand celle-ci sera reconnue par la préfecture.

Madame Alexa TORRES, déléguée aux associations



Deux nouvelles associations sur le village

Les associations lasseillaises se portent bien et continuent de proposer des activités aussi culturelles que sportives et ce, pour tout âge. La commune vient d'ailleurs d'accueillir deux nouvelles associations qui étoffent donc un peu plus le paysage associatif.

C'est ainsi que les **Jeux du dragon**, association de jeux de société et d'activités ludiques, vous attendent tous les mercredis soirs de 19h30 à 22h30, à la salle Jordi Barre. Pour plus de renseignement, contacter Yannick et Emiline au 06.83.16.07.26.

Une **nouvelle association de pétanque** s'est également créée sur le village. Géraldine et Yann se feront un plaisir de vous accueillir. Pour plus d'informations, les contacter au 06.50.85.79.47.

CONTACTS UTILES

MAIRIE Tél : 04 68 21 72 05

mairie@saintjeanlasseille.fr

POLICE MUNICIPALE Tél : 07 50 65 45 47

pm@saintjeanlasseille.fr

ASVP Tél : 06 24 36 50 59

asvp@saintjeanlasseille.fr

ÉCOLE Tél : 04 48 50 04 83

LA POSTE Tél : 04 48 50 04 84

apc@saintjeanlasseille.fr

BIBLIOTHÈQUE Tél : 04 68 21 72 05

CORRESPONDANT INDÉPENDANT

Monsieur Cédric ORTOLA

Tél : 06 24 85 47 73

ortola.lindependant@gmail.com

CC ASPRES Tél : 04 68 53 21 87

contact@cc-aspres.fr

DÉCHÈTERIES

Trouillas Tél : 04 68 08 53 31

Thuir Tél : 04 68 53 30 36

CONTAINERS

Centre Technique CC ASPRES

(inscription encombrants)

Tél : 04 68 66 59 61

SAMU n°15 - Gendarmerie n°17

Pompiers n°18



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024



Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour, qui aura lieu le dimanche 09 juin 2024. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024. Au regard du nombre d'électeurs, un second bureau de vote a été mis en place.

Bureau n°1 : Salle Marcel Cazeilles

Bureau n°2 : Ecole communale

Les électeurs ont été répartis selon les secteurs géographiques. Nous vous invitons donc à signaler tout changement d'adresse à la mairie. Une communication spécifique à ce sujet sera réalisée prochainement.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale ainsi que votre bureau d'appartenance sur le site du Service Public :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 9 naissances depuis le dernier bulletin municipal

MARIAGES

- Quentin SEVILLA et Léa HOSTAILLER

DÉCÈS

- Christopher SAINT-PAUL
- Fabian DUBOIS
- Francis PUIGSEGUR
- Jeannine RABASSE Veuve MANSON
- Guidette DENOYES Veuve THERY

